

Appel à candidatures

Résidences de création aux ateliers blancarde
2022-2023

Initié en 2021, le programme de résidences de création du tiers-lieu artistique les ateliers blancarde est destiné à favoriser la création actuelle dirigée vers une réflexion sur le rôle de l'artiste dans la société et les mutations de l'écosystème de l'art.



Restitution de résidence de Niccolò Moscatelli · les ateliers bian · novembre 2021.

les ateliers blancarde

Les ateliers blancarde est un tiers-lieu d'expérimentations artistiques, social et solidaire, situé dans la gare SNCF Marseille – Blancarde.

À l'initiative de Dos Mares, ce laboratoire d'innovation sociale est un pont entre les problématiques de l'art contemporain et celles de notre société en mutation. Ce lieu expérimente un ensemble de propositions concrètes sur l'engagement et la responsabilité des êtres vis à vis d'un lieu, d'une communauté, d'un territoire. Il s'agit de co-construire et d'enrichir le lien social et culturel entre les personnes à travers la circulation de biens et de connaissances. Cette proposition repose sur la nécessité actuelle d'inventer un mode de consommation raisonné, respectueux de l'environnement, à échelle humaine et locale autant que d'établir et affirmer la position de l'artiste au cœur de la ville.

Les ateliers blancarde rassemblent différents services destinés à tous les publics : une bricothèque, une artothèque, une bibliothèque, un jardin et des événements artistiques durant toute l'année. Ils sont aussi un espace de vie accueillant et ouvert sur la ville dans lequel des artistes travaillent et développent des propositions en faveur d'une société basée sur l'économie circulaire.

dos mares

Dos Mares est un projet artistique, une plateforme curatoriale et un opérateur culturel international qui regroupe un ensemble de dispositifs imaginés par le duo d'artistes et curateurs Ronald Reyes Sevilla et Laurent le Bourhis. Chacun de leurs projets engage des dimensions politiques, sociales, économiques ou relationnelles en lien avec le sujet de leurs recherches : l'activité artistique elle-même.

Dos Mares accompagne ainsi à travers ses dispositifs les artistes et chercheurs dans la pensée de leur pratique, le développement de leur réseau professionnel, l'analyse critique de leur travail, la production de connaissances interdisciplinaires, la mise en place de pratiques translocales, le commoning, les collaborations interculturelles et la construction de modèles économiques alternatifs et hybrides.

Dos Mares est membre de Arts en résidence - Réseau national, de Provence Art Contemporain, de Sud Tiers-Lieux, de la Chambre Régionale des Entreprises de l'économie Sociale et Solidaire et du réseau méditerranéen Miramar.

La résidence

L'artiste lauréat.e sera accueilli.e durant deux semaines aux ateliers blancarde. Iel rejoindra les 5 artistes résident.e.s permanents et les structures engagées dans l'activité du lieu.

Une rencontre sous forme de conversation avec le public et des professionnels de l'art sera organisée en milieu de résidence, une présentation publique du travail de création clôturera la période.

La création

La création est une période dédiée à ce que nous appelons la recherche appliquée, elle suit l'étape de recherche fondamentale, de documentation et précède la phase de production. Pendant ce temps de création l'artiste multiplie et diversifie les potentielles formes que peut revêtir le projet sans pour autant déterminer avec précision ce que sera l'œuvre définitive. C'est un moment pour questionner les formes, l'intention, les enjeux, les modalités de présentation entre autres. Il ne s'agit en aucun cas de produire une pièce mais de multiplier les réflexions sur le projet étayées par de rapides concrétisations plastiques.

Conditions

- Artiste auteur.e, engagé.e dans une activité artistique professionnelle depuis au moins 3 ans et disposant d'un n° SIRET
- Sans condition d'âge ou de nationalité
- Présence de l'artiste encouragée du lundi au samedi de 9h à 18h
- Rencontre publique en milieu de la période de résidence
- Présentation publique en fin de résidence et vidéo interview

Périodes de résidence

Six résidences de création sont proposées pour la session 2022-2023.

7-20 octobre 2022

2-15 décembre 2022

13-26 janvier 2023

10-23 février 2023

7-20 avril 2023

2-15 juin 2023

Allocation

- Mise à disposition d'un espace atelier partagé au tiers-lieu les ateliers blancarde
- Mise à disposition d'un atelier de fabrication équipé aux ateliers Vian sur réservation
- Rémunération de 400 € sous forme d'honoraires pour la durée de la résidence
- Budget de création en fonction du projet sous forme de débours.
- Accompagnement critique et curatorial régulier

Hébergement

Parmi les six artistes sélectionné.e.s, deux d'entre eux pourront bénéficier d'un hébergement totalement pris en charge par Dos Mares.

Durée

2 semaines consécutives à Marseille.

En aucun cas, il ne sera possible d'effectuer la résidence en ligne.

Dossier de candidature

La candidature se fait en ligne sur ce lien : <https://form.jotform.com/213052382044041>

Documents à préparer en amont:

- Texte de démarche artistique et courte biographie
- Numéro SIRET
- Une note d'intention de 4000 caractères maximum présentant le projet de création, son lien avec le cadre général de la résidence en précisant les grandes lignes et la nature du projet, la recherche préalable et les potentielles pistes de diffusion après la période de création.
- Un dossier artistique représentatif du travail général, comprenant des images et textes éclairant les enjeux de la pratique du.e de la candidat.e
- Un CV
- Copie d'une pièce d'identité

Le cadre général de votre projet de création doit s'inscrire et développer au moins l'une des problématiques liées au statut de l'artiste dans la société, à la question de la production et celle de la consommation d'œuvres, celle de la responsabilité, de la rentabilité et d'un temps plus ou moins efficace ou bien encore ce que travailler, produire ou chômer signifie au regard d'un modèle dominant, ce qui doit évoluer au sein même de l'écosystème de l'art, ce qui appartient à la mythologie de l'artiste, à la sacralisation de l'œuvre, l'injonction à produire du nouveau, la place de la compétition dans le champ de l'art, entre autres.

Calendrier de l'appel

Envoyez votre candidature avant le 14 août 2022, quelle que soit la date de résidence pour laquelle vous candidatez. Aucun dossier ne sera accepté après cette date.

Les résultats seront ensuite communiqués par email à partir de septembre 2022.

Sélection

La sélection de la.du candidat.e se fera sur la base du parcours professionnel, une attention particulière sera portée sur les propositions en lien avec le cadre général de la résidence - le statut de l'artiste, l'état de l'écosystème de l'art, les enjeux géo-sociaux, les mutations sociétales, entre autres - les fondations solides d'une recherche préalable et le protocole de travail envisagé.

Données à caractère personnel

Les candidat.e.s comprennent que leur autorisation pour le traitement de leurs données à caractère personnel est nécessaire pour que Dos Mares puisse prendre en compte leur candidature. En application des articles 38, 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et conformément au nouveau règlement général européen sur la protection des données (RGPD) qui a pris effet le 25 mai 2018, les candidat.e.s bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement des données qui les concernent, une limitation du traitement et d'opposition à celles-ci. Si les candidat.e.s souhaitent exercer ce droit, iels peuvent s'opposer au traitement des données les concernant et iels disposent du droit de retirer leur consentement à tout moment en s'adressant à info@2mares.org. Les données ne seront en aucun cas cédées ni vendues.

Infos

Documentation et archives : www.lesateliersblancarde.com/residents/

Questions : residences@lesateliersblancarde.com · info@2mares.org

Le tiers-lieu artistique les ateliers blancarde reçoit le soutien de Transverso Art Fondation, D.R.A.C. Provence-Alpes Côte d'Azur - Ministère de la Culture, Dos Mares, SNCF Gares & Connexions et de la Ville de Marseille.

Dos Mares est membre de Arts en résidence - Réseau national, de Provence Art Contemporain, de Sud Tiers-Lieux, de la Chambre Régionale des Entreprises de l'économie Sociale et Solidaire et du réseau méditerranéen Miramar.

les ateliers blancarde

1 place de la gare de la Blancarde, 13005 Marseille

1er étage de la Gare SNCF Marseille Blancarde

Le tiers-lieu les ateliers blancarde est une initiative Dos Mares.

www.2mares.org

www.lesateliersblancarde.com